

6^e

L'entrée en sixième

le guide des parents

Code diffusion : 900572



L'entrée en sixième

À la rentrée

**Un environnement qui change, une organisation différente, d'autres méthodes de travail, beaucoup de visages nouveaux...
Votre enfant va devoir prendre ses marques.**

Plusieurs professeurs...

- À l'école, un enseignant pour toutes les matières.
- Au collège, un professeur pour chaque discipline : le français, les arts plastiques, les mathématiques, l'anglais, la technologie...
Votre enfant doit s'adapter à la manière de travailler et aux exigences de chacun d'entre eux.

...et plusieurs classes

En général chaque professeur dispose d'une salle. Les élèves se déplacent donc chaque fois qu'un cours est terminé.

Une info...
sur les métiers ?
sur les formations ?
www.onisep.fr

Un emploi du temps irrégulier

- Selon le nombre d'heures de cours, la journée commence et se termine à des heures différentes. Certaines journées comportent des « trous », entre les cours. Pendant ces heures, les élèves peuvent travailler en salle de permanence ou au centre de documentation et d'information (CDI).
- Les semaines sont également différentes. Certains cours ne sont organisés qu'une semaine sur deux, en demi-groupe.

Un rythme plus soutenu

Au collège, le rythme s'accélère. Les professeurs répètent les phrases difficiles, mais moins qu'à l'école. Il faut s'habituer à écrire plus vite et, petit à petit, apprendre à noter l'essentiel.

De nouvelles formes d'apprentissage

- À l'école, votre enfant a acquis les bases nécessaires pour construire de nouveaux savoirs.
- Au collège, on attend de lui davantage de travail personnel : des recherches, des lectures. Il ne s'agit pas de tout mémoriser, mais de comprendre et retenir l'essentiel.

Progressivement, chaque enfant apprend à s'organiser selon une méthode qui lui convient.

Une question ?

Qui voir ?

Je suis en retard	le surveillant, le CPE
Je ne trouve pas la salle où j'ai cours	le surveillant, le CPE
Je n'ai pas réussi à faire ma fiche de lecture	le professeur de français
Un grand m'embête dans la cour	le surveillant, le conseiller principal d'éducation (CPE)
J'ai mal au ventre	l'infirmière
J'ai trop de devoirs dans la même semaine	le professeur principal (PP), le délégué élève
Je n'arrive pas à noter tout ce que dit le prof d'histoire	le professeur d'histoire, le professeur principal (PP)
Je dois chercher des documents sur les pyramides	le professeur documentaliste
J'ai oublié de noter les devoirs à faire	un camarade, le cahier de textes de la classe



Accompagner votre enfant

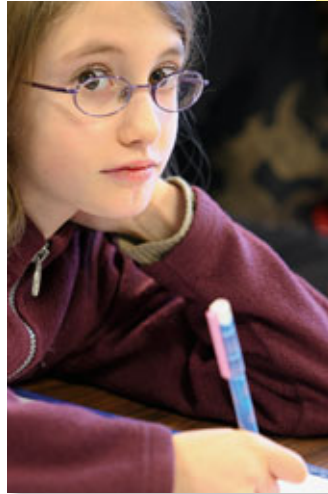
Le passage de l'école primaire au collège représente une étape importante. Votre rôle est essentiel.

Préparer avec lui son cartable

Pour lui éviter d'oublier un livre, un cahier, son matériel... vous pouvez l'aider à préparer ses affaires pour le lendemain, ou lui rappeler de vérifier qu'il a bien tout ce qu'il faut.

Faciliter l'organisation de son travail

- Les professeurs donnent des devoirs, et des leçons à apprendre pour chaque discipline. Certains jours, votre enfant a peu de travail pour le lendemain : il doit en profiter pour s'avancer, réfléchir sur un devoir compliqué, réviser une leçon mal comprise...
- Vous aiderez votre enfant à acquérir cette organisation en l'incitant à terminer son travail avant de se distraire. Vérifiez qu'il n'a pas pris de retard, ni rien oublié, au moins jusqu'en décembre !



Suivre sa scolarité

- En rencontrant individuellement les professeurs, sur rendez-vous ou lors des réunions parents-professeurs.
- En contactant le professeur principal ou une autre personne de l'équipe éducative.
- En lisant les relevés de notes et les bulletins trimestriels.

Vous assurer que tout va bien

- Il est important que votre enfant se sente bien dans sa classe, qu'il s'exprime volontiers, qu'il participe à l'oral pendant les cours.
- Vous pouvez contrôler qu'il réussit sans difficulté à copier ce qui est au tableau, à noter ce que dit le professeur, à retenir les points importants d'une leçon, à comprendre un texte...

Participer à la vie du collège

- En assistant à la réunion de rentrée et aux réunions parents-professeurs.
- En faisant partie d'une association de parents d'élèves qui désigne ses représentants aux conseils de classe et au conseil d'administration du collège.
- En participant aux rencontres organisées dans l'établissement (carrefour des métiers...).

Les mots du collège

Le cahier de textes

Il sert à noter le travail à faire. Vous pouvez le regarder avec votre enfant pour l'aider à s'organiser.

Le carnet de liaison

Il fait le lien entre la famille et le collège : règlement intérieur, absences, retards, modifications d'emploi du temps, réunions, sorties, notes, demandes de rendez-vous...

Le bulletin trimestriel

Il est envoyé ou remis en mains propres à chaque fin de trimestre. Les notes et commentaires des professeurs y figurent pour chaque discipline, ainsi qu'une appréciation du chef d'établissement sur le travail et l'attitude de l'élève.



Les enjeux de la sixième

S'adapter au collège

En 6^e, les programmes permettent de consolider les bases nécessaires pour réussir au collège.

Les mots du collège

Le conseil d'administration

Il se réunit trois fois par an. Le professeur principal présente en général une synthèse concernant la classe : résultats, points forts, ambiance, attitude face au travail... Le conseil de classe établit ensuite un bilan individuel pour chaque élève.

Le conseil de classe

Il se réunit trois fois par an. Le professeur principal présente en général une synthèse concernant la classe : résultats, points forts, ambiance, attitude face au travail... Le conseil de classe établit ensuite un bilan individuel pour chaque élève.

Les délégués élèves, les représentants de parents

Les représentants de parents d'élèves, élus au début de l'année scolaire, siègent au conseil d'administration du collège. Vous pouvez leur communiquer vos remarques et propositions concernant la vie de l'établissement. Les délégués élèves sont élus par leurs camarades. Ils assistent aux conseils de classe, comme les délégués de parents.

Le projet d'établissement

Chaque collège élabore un programme d'actions autour d'un projet, par exemple : prise en charge des élèves en difficulté, partenariat avec un établissement étranger, mise en place d'une action culturelle...

Le règlement intérieur

Il fixe les règles qui s'imposent à tous au sein du collège. Il figure généralement dans le carnet de liaison : il est important d'en prendre connaissance ensemble, parents et enfants.

Priorité à la maîtrise du français et à la méthode

En français : consolider l'écrit

« Le principal objectif de la 6^e, pour le français, c'est d'amener les élèves à maîtriser le discours narratif. Je constate qu'ils ne sont pas encore capables de se « débrouiller » à l'écrit. Mes efforts portent donc sur l'entraînement à l'écrit, plus que sur l'expression orale. Bien sûr, en 6^e, on continue à faire de l'orthographe. Les exercices portent sur des points précis qui sont en voie d'acquisition à la fin de l'école primaire. Ce qui déconcerte le plus les enfants, ce n'est pas ce que je leur demande dans ma discipline, mais plutôt la nouvelle organisation du travail, des journées... et le fait de se retrouver les petits au milieu des grands! »

Liliane Daëron,
professeure de français

Un site à consulter :
www.onisep.fr



En maths : lecture et méthode

« Il y a peu de choses nouvelles au niveau des contenus du programme. En géométrie comme en calcul, le travail reste centré sur la résolution de problèmes. Ce qui change c'est plutôt la forme que le fond : il s'agit de mettre une structure sur ce que les élèves savent déjà. Ils apprennent à justifier leurs réponses à l'aide d'outils qui leur servent dans le raisonnement. Les difficultés sont en partie liées à une question de méthode : les enfants doivent lire attentivement les consignes avant de commencer un exercice. L'essentiel, en maths, est la maîtrise de la lecture. Elle est indispensable pour comprendre ce qui est demandé. Les parents doivent être vigilants sur plusieurs points : la régularité dans le travail, l'apprentissage des leçons, le matériel. »

Béatrice Boulade,
professeure de mathématiques

Les horaires hebdomadaires de 6^e

En 6^e, les semaines comportent 25 heures de cours maximum. Certains cours ont lieu à raison d'une heure toutes les deux semaines.

- Français 5 h ou 4 h 30*
- Mathématiques 4 h
- Langue vivante étrangère 4 h
- Histoire-géographie-éducation civique 3 h
- Sciences de la vie et de la Terre 1 h 30*
- Technologie 1 h 30*
- Arts plastiques 1 h
- Éducation musicale 1 h
- Éducation physique et sportive 4 h

* dont 30 minutes, en groupes à effectifs allégés, réparties en 1 heure toutes les deux semaines.

Les 10 heures annuelles de vie de classe sont des moments privilégiés entre les élèves et les équipes éducatives.

ème



En cas de difficulté

- Avant tout, discutez avec votre enfant : le rythme est-il trop soutenu ? S'agit-il d'une question de méthode ? S'il ne parvient pas à améliorer ses résultats, contactez rapidement le professeur principal, éventuellement le conseiller d'orientation-psychologue. Ils rechercheront avec vous la meilleure solution : soutien scolaire, aide psychologique, intervention d'un spécialiste (orthophoniste...).
- Les collègues peuvent mettre en place des dispositifs de soutien. Deux heures par semaine sont prévues pour l'aide aux élèves et l'accompagnement de leur travail personnel.

Comment sont évalués les résultats

- Une évaluation nationale en maths et en français a lieu au début de l'année scolaire pour tous les élèves de 6^e.
- Tout au long de l'année, les contrôles sont réguliers. Les résultats sont relevés par chaque professeur. Les moyennes des notes obtenues pour chaque discipline figurent sur les trois bulletins trimestriels.
- Le chef d'établissement décide du passage en 5^e au vu des notes et des commentaires des professeurs lors du conseil de classe.

Un choix d'activités sportives et culturelles

Au collège, votre enfant peut pratiquer une ou plusieurs activités : sport, théâtre, ateliers artistiques, clubs de lecture. Elles sont organisées en dehors des heures de cours.



L'équipe éducative

L'assistant d'éducation (surveillant)

Retard, autorisation de sortie, prof absent, changement de salle, objet perdu... il règle les questions du quotidien.

Le conseiller principal d'éducation (CPE)

Il contrôle la présence en cours des élèves, organise des permanences quand un prof est absent. En cas de problème, il peut alerter les parents.

Le professeur principal (PP)

Il aide les élèves à s'organiser dans leur travail, à comprendre ce qu'on attend d'eux. Il ne faut pas hésiter à le rencontrer si vous vous posez des questions. Il reçoit les parents (généralement sur rendez-vous).

Le professeur documentaliste

Il accueille les élèves au CDI (centre de documentation et d'information), et les aide dans leurs recherches.

Le principal et le principal-adjoint

Le chef d'établissement - le principal - et son adjoint, veillent au bon fonctionnement du collège. Vous pouvez leur demander un rendez-vous. Votre enfant peut aussi les rencontrer.

L'infirmière

Elle soigne les maux de tête et autres tracas. Elle informe également sur la santé mais n'est pas toujours présente au collège à temps plein.

Le conseiller d'orientation-psychologue

Vous vous posez des questions sur les futures études de votre enfant ? Le CO-P informe parents et élèves au collège ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

L'assistante sociale (AS)

Vous avez des difficultés particulières (familiales, financières...)? L'AS du collège peut vous conseiller et vous aider dans vos démarches.

La SEGPA (section d'enseignement général et professionnel adapté)

- Les enfants qui, à la fin de l'école primaire, n'ont pas acquis les compétences nécessaires pour suivre l'enseignement de 6^e, peuvent être scolarisés dans une SEGPA de collège. Au préalable, leur dossier est examiné par une commission.
- De la 6^e à la 3^e, l'enseignement de SEGPA est à la fois général, technologique et professionnel. En 3^e, l'aspect professionnel, plus développé, prépare l'orientation vers une formation qualifiante.



De la 6^e à la 3^e

Les étapes-clés d'un parcours qui prépare tous les élèves à poursuivre des études après la 3^e.

Repères

- De nouvelles méthodes de travail.
- Évaluation nationale en mathématiques et français.
- Dispositif de soutien.

6^e
Cycle d'adaptation

Une question sur les métiers et les formations ?
www.onisep.fr

Repères

- Nouveau : la physique.
- Initiation au latin (facultatif).
- Itinéraires de découverte ou dispositif de soutien.

5^e
Cycle central, 1^{re} année

Préparation de l'orientation

Découverte des métiers et des études, sensibilisation progressive à l'orientation.

Repères

- Nouveau : la 2^e langue.
- poursuite de l'étude du latin (commencée en 5^e).
- Itinéraires de découverte ou dispositif de soutien.

4^e
Cycle central, 2^e année

Préparation de l'orientation

Découverte des métiers et des études, sensibilisation progressive à l'orientation.

Repères

- Options facultatives : grec, latin, ou langue vivante, ou découverte professionnelle.
- Diplôme national du brevet (DNB).

3^e
Cycle d'orientation

Préparation de l'orientation

- Préparation du choix de poursuite d'études.
- Découverte des métiers.
- Stage en entreprise.
- Décision d'orientation (3^e trimestre).

Voie professionnelle

2^{de} professionnelle
Terminale -BEP
+ 2 ans : baccalauréat professionnel

Voie générale et technologique

2^{de} générale et technologique
1^{re} générale ou 1^{re} technologique
Terminale-baccalauréat

Lexique

Les décisions de passage

À la fin de l'année scolaire, le chef d'établissement prend l'avis du conseil de classe du 3^e trimestre et décide du passage dans la classe supérieure ou du redoublement. Si vous n'êtes pas d'accord pour que votre enfant redouble, vous pouvez en discuter avec le principal. En dernier recours, vous pouvez faire appel pour que la décision soit réexaminée par une commission extérieure au collège.

Sections et parcours particuliers

- Les classes à horaires aménagés musique (CHAM), accessibles dès la

6^e, associent études et pratique de la musique au Conservatoire ou dans une école de musique (environ 140 classes en France).

- Les sections sportives, accessibles dès la 6^e, associent pratique intensive d'un sport et études.
- Les sections européennes, en général accessibles en 4^e, inscrivent à leur programme un enseignement renforcé dans une langue vivante.
- Les sections internationales, plus rares, exigent la pratique courante d'une langue étrangère.

Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la Recherche • ONISEP, Office national d'information sur les enseignements et les professions • Lognes - 77437 Marne-la Vallée Cedex 2. © mai 2006 • Directeur de la publication : H. de Monts de Savasse • Directrice des éditions : P. Gélébart • Chef du service des publications : A. Ghys • Secrétaire de rédaction : N. Burgaleta, J. Haas • Rédaction : A. -H. Cornec, F. Arnaud • Relecture : G. Mollard • Documentation : V. Barteau • Fabrication : M.-C. Jugeau • Conception graphique : N. Piroux • Iconographie : B. Gilles de la Londe • Photographies : J. Pallé • Diffusion : P. Gille • Régie exclusive de publicité : IDÉECOM • Plan de classement ONISEP : ENS 444110 • Autodoc ONISEP : A 02-01 • Le Kiosque : en expo • ISSN : 0988-3363 • Imprimé en France par Québecor • Dépôt légal : mai 2006 • Reproduction, même partielle, interdite sans accord préalable de l'ONISEP • Document diffusé gratuitement dans les collèges.

ISBN 2-273-0572-5

NE PEUT ÊTRE VENDU



9 782273 005722

Des publications pour construire votre avenir !



9€



12€



7,50€



TITRES	Réf.	Prix	Qté	Total	TITRES	Réf.	Prix	Qté	Total
LITES INDISPENSABLES					INDUSTRIE				
● Le dico des métiers	900 302	9 €	● Les métiers de l'industrie	900 154	12 €
● Mon enfant réussit au collège	900 094	9 €	● Les métiers de l'aéronautique et de l'espace	900 156	12 €
● Réussir au lycée	900 163	9 €	● Les métiers de l'énergie	900 158	12 €
● Vite un métier ! Réussir en voie professionnelle	900 202	9 €	● Les métiers de l'électronique et des télécoms	900 086	12 €
● Les langues, comment choisir ? (partenariat Onisep/Nathan)	984 624	6,90 €	● Architecture, urbanisme et BTP	900 423	12 €
● Redoubler ou passer : Y'a-t-il des redoublements réussis ? (partenariat Onisep/Nathan)	984 623	6,90 €	● Les métiers du transport et de la logistique	900 084	12 €
● L'apprentissage : passeport pour l'emploi ? (partenariat Onisep/Nathan)	984 627	6,90 €	● Entretien, réparation, dépannage	900 293	7,50 €
AGRICULTURE - ENVIRONNEMENT					LETTRES - SCIENCES HUMAINES				
● Les métiers de l'agriculture et de l'élevage	900 234	12 €	● Les métiers de la communication et de la publicité	900 238	12 €
● Des métiers pour s'occuper d'animaux	900 243	12 €	● Les métiers de l'information	900 147	12 €
● Les métiers de la nature et de l'environnement	900 148	12 €	SANTE - SOCIAL				
ARTS - CULTURE					● Les métiers de l'humanitaire	900 085	12 €
● Les métiers de la mode et du luxe	900 236	12 €	● Travailler auprès des enfants	900 242	12 €
● Les métiers de l'image et du son	900 153	12 €	● Les métiers de l'animation et du social	900 268	12 €
● Les métiers du graphisme et du design	900 240	12 €	● Les métiers du paramédical et des soins	900 335	12 €
● Les métiers de l'artisanat d'art	900 155	12 €	● Aide aux personnes	900 390	7,50 €
● Les métiers de la culture et du patrimoine	900 082	12 €	● Les métiers du médical	900 299	12 €
● Les métiers du spectacle	900 297	12 €	● Beauté, bien-être, esthétique	900 475	12 €
● Les métiers du multimédia et des jeux vidéo	900 380	12 €	SCIENCES				
COMMERCE - DROIT					● Choisir les sciences pour réussir	900 245	9 €
● Les métiers du marketing et de la vente	900 157	12 €	● Les métiers de l'informatique	900 239	12 €
● Vendre	900 412	7,50 €	● Biologie, agroalimentaire, cosmétique et santé	900 452	12 €
● Les métiers de la banque, finance	900 241	12 €	● De la matière à l'objet, chimie, plasturgie, agroalimentaire	900 417	7,50 €
● Les métiers de la gestion et des ressources humaines	900 386	12 €	TOURISME - LOISIRS				
● Les métiers du droit	900 244	12 €	● Les métiers du tourisme et des voyages	900 149	12 €
● Secrétariat, comptabilité, emplois administratifs	900 414	7,50 €	● Les métiers du sport et des loisirs	900 381	12 €
● Gestion, comptabilité, ressources humaines (disponible en août 2006)	900 510	12 €	● Hôtellerie, restauration, alimentation	900 210	7,50 €
● Sécurité, pompiers, policiers, militaires (disponible en juin 2006)	900 416	7,50 €	● Mer et rivières	900 453	12 €
FONCTION PUBLIQUE					● Les métiers des hôtels et des restaurants	900 375	12 €
● Les métiers de la défense	900 128	12 €	MONTANT DE LA COMMANDE				
● Les métiers de l'enseignement	900 376	12 €	FRAIS D'EMBALLAGE ET D'EXPEDITON*				
● Choisir la fonction publique (disponible en juillet 2006)	900 426	9 €	FRANCE : + 4 € (30566) - DOM : + 10 € (30585) - UE et SUISSE : + 6 € (30583) - TOM et ETRANGER HORS-UE : + 15 €* (30586)				
● Agents techniques de la fonction publique	900 415	7,50 €	TOTAL COMMANDE				

* Pour toute commande hors Métropole et UE d'un montant supérieur à 150 €, un forfait de 30 € est appliqué.

Pour commander, complétez ce bon de commande et retournez-le accompagné de votre règlement à : Onisep VPC, 12 mail Barthélemy-Thimonnier, Lognes, 77437 Marne-la-Vallée Cedex 2

VOTRE ADRESSE POSTALE

Nom / Prénom

Adresse

Code postal Localité

Pays

Merci d'indiquer l'adresse de facturation si celle-ci diffère de l'adresse de livraison.

Date : Signature :

VOTRE MODE DE PAIEMENT

Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : *l'agent comptable de l'Onisep*

Règlement par carte bancaire

N° carte

Expiration :

TOC

Vous devez indiquer les trois derniers chiffres du numéro figurant dans le pavé "signature" au dos de votre carte :

Les envois contre-remboursement, les paiements en timbres-poste et en espèces ne sont pas acceptés.

Je souhaite que les informations me concernant restent confidentielles et ne soient pas divulguées. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données informatiques



Règlure Seyès 3 couleurs
effet anti-fatigue

Optik Paper®
effet visible dès les premières heures de cours

Cahiers Oxford

les cahiers scolaires anti-cernes

Oxford est l'inventeur des premiers cahiers qui vous offrent un confort visuel et un plaisir d'écriture optimaux dont a déjà bénéficié toute une génération de collégiens et de lycéens.

Le papier Optik Paper® satiné extra-blanc et la réglure Seyès 3 couleurs, mise au point par Oxford, peut contribuer à réduire la fatigue des yeux et ainsi à améliorer sensiblement l'attention, la concentration tout au long de l'année scolaire.

www.my-oxford.com



LE TALENT C'EST D'AVOIR ENVIE